

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 31/05/2021	Dossier complet le : 31/05/2021	N° d'enregistrement : F-053-21-C-0072

1. Intitulé du projet

Aménagement et valorisation du secteur du Gouffre à Plougrescant (22)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Agnès VINCE directrice

RCS / SIRET

1	8	0	0	0	5	0	1	9	0	0	0	4	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Etablissement public de L'Etat

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste au réaménagement du site du Gouffre (reprise des cheminements, mise en défens pour préserver les habitats naturels, reprise de la signalétique, protection des espaces naturels...).

4.2 Objectifs du projet

- Préservation des habitats naturels d'intérêt communautaire,
- Accueil du public,
- Proposer des cheminements qui donnent à percevoir les paysages
- désartificialisation du site (suppression des enrobés, bicouches....) et désimperméabilisation du site,
- Maîtriser et regrouper la signalétique au niveau du stationnement ;
- Proposer une Interprétation des lieux au public

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Rénovation ou confortement de sentiers existants en sable coarsq 0/15
- Reprise de murets affaissés en pierre sèche
- Transformation de la voirie d'entrée du site en chemin au caractère beaucoup plus naturel (axe central engazonné et bandes de roulement étroites en revêtement enduit tricouche)
- Gestion des eaux de ruissellement par l'intermédiaire de calades en pierre
- Mise en place de clôture monofil pour canaliser le public et faciliter la préservation du milieu
- Rénovation des différents emmarchements présents sur le site afin de faciliter l'accessibilité
- Re végétalisation des zones dégradées par différentes techniques (remottage)
- Décalage des cheminements situés au-dessus d'affouillements liés à placés à trop grande proximité du littoral et du trait de côte
- Création en entrée de site sur le parking de stationnements Vélos et PMR
- Rénovation des zones dégradées du parking (érosion par l'eau de pluie ou passage de véhicules)
- Mise en valeur du petit patrimoine et des points de vue sur le site (puits, terrasse) avec la mise en oeuvre de matériaux simples mais qualitatifs
- Accompagnement des abords de la maison du site afin de permettre l'accès au bâtiment et sa mise en valeur (coordination avec les travaux projetés)
- Traitement des abords des propriétés riveraines pour une meilleure intégration paysagère
- Mise en place d'un drainage sur les sentiers présentant régulièrement de l'humidité
- Refonte de l'ensemble des éléments de signalétique pour assurer une homogénéité de traitement, faciliter la lisibilité des informations et offrir une information de qualité

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'incidence Natura 2000

Archéologie préventive (INRAP)

Dossier de Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet : 11 000 m ² Superficie de l'aire de stationnement : 4136 m ² (partie réservée aux voitures (environ 70 places), une partie pour les camping-cars (environ 25 places) et un arrêt temporaire pour un autocar.) Reprise des sentiers piétons existants : 914 ml ; Création d'un sentier : 207 ml Voirie modifiée : 260 ml	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Site du Gouffre
22820 Plougrescant

parcelles cadastrales:

A1374 / A1371 / A1370 / A1349 / A
1356 / A 1362 / A 1363 / A 1364 / A
1365 / A 1377 / A 1378 / A 1379 / A
1380 / A 1381 / A 1417 / A 1418 / A
2201 / A 2203 / A 2204 / A 2206 / A
2208 / A2211 / A2212 / A2255

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 23 ' 21 " 05 Lat. 48 ° 86 ' 75 " 24

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 530020103 CASTEL MEUR ET POINTE DU CHATEAU
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plougrescant 22800
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du Gouffre
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans le périmètre du site Natura 2000 du Trégor Goëlo
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le site des parties nord et ouest du littoral de Plougrescant par le classement de deux ensembles nouvellement définis sur le territoire de cette commune Dans l'ensemble formé sur la commune de Plougrescant par la partie nord et ouest du littoral et les îles d'Er, d'Evinec et de Strou-Maria

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets de rabottage de la voie d'accès qui seront évacués du site Démolition d'une terrasse en béton et évacuation

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le principe même des aménagements prévus sur le site du Gouffre a pour objectif d'améliorer certaines problématiques liées à la circulation des voitures, aux stationnements, à la signalétique et à la circulation piétonne.

La reprise des cheminements permettra d'améliorer le confort de marche pour les 170 000 visiteurs annuels du site, mais aussi et surtout, permettra de préserver l'ensemble des habitats naturels et des espèces inféodées du site.

Par ailleurs, la suppression de certains chemins "anarchiques" très érodés permettra de préserver ce site archéologique de Bretagne.

Les matériaux choisis seront perméables.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet découle de la mise en oeuvre du plan de gestion du site commandité par le Conservatoire du Littoral. L'objectif de l'aménagement est de rendre compatible l'accueil des visiteurs, la protection du milieu naturel et du paysage et la restauration en milieu naturel des espaces artificialisés. Le plan de gestion et les travaux qui lui sont associés ont fait l'objet de plusieurs présentations en salle et sur site, ce qui a permis d'arriver à un projet partagé et validé par les services de l'Etat, les collectivités et la population locale (riverains)

Un Comité de pilotage a été créé pour concevoir ces aménagements, et valider le dossier "PROJET".

Au regard de ces éléments, le Conservatoire du littoral estime que ce projet de restauration du site du Gouffre doit être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

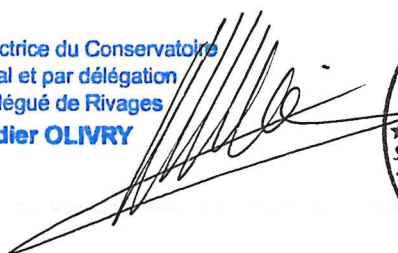


Fait à PLERIN

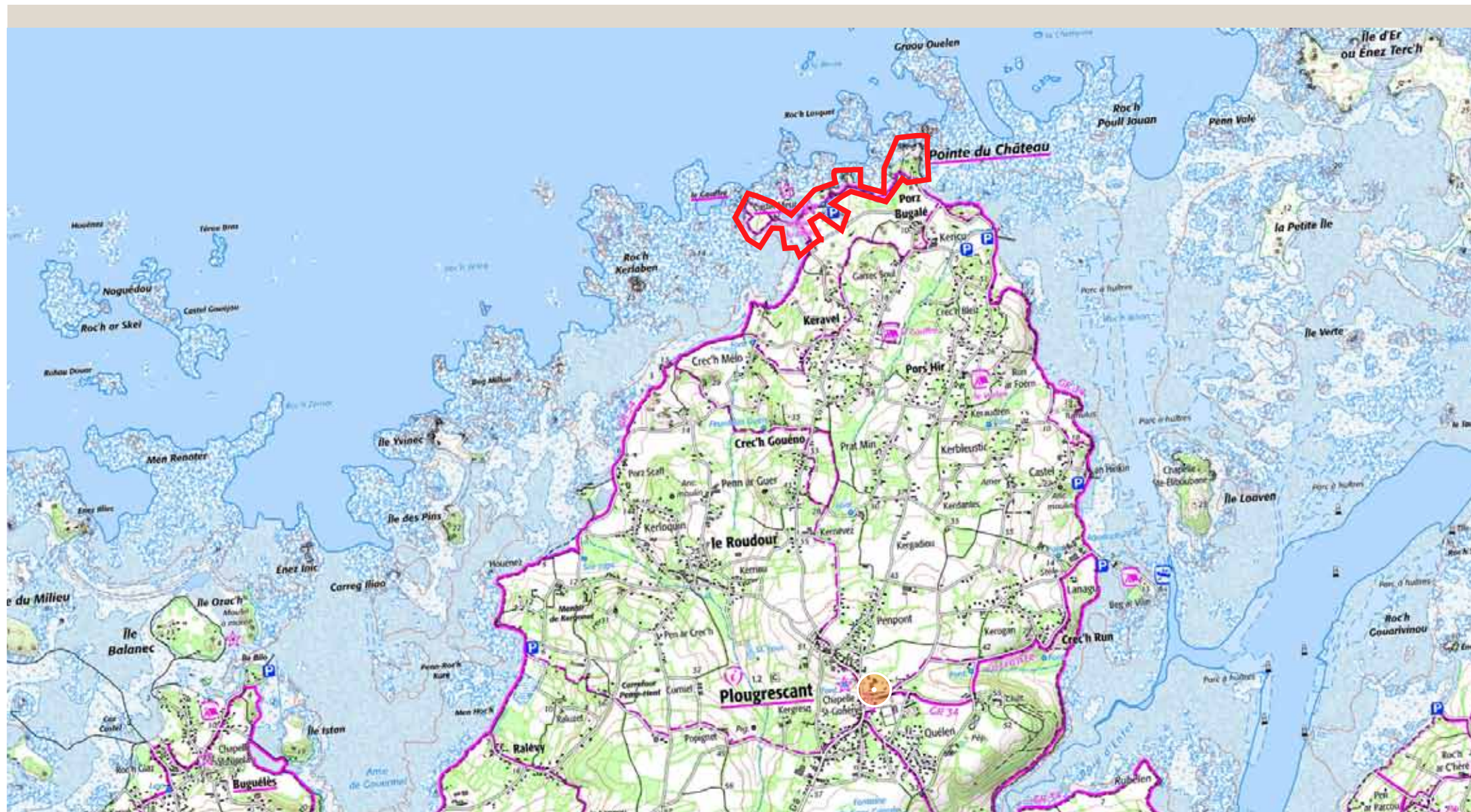
le, 31/05/2021

Signature

Pour la Directrice du Conservatoire
du littoral et par délégation
Le Délégué de Rivages
Didier OLIVRY

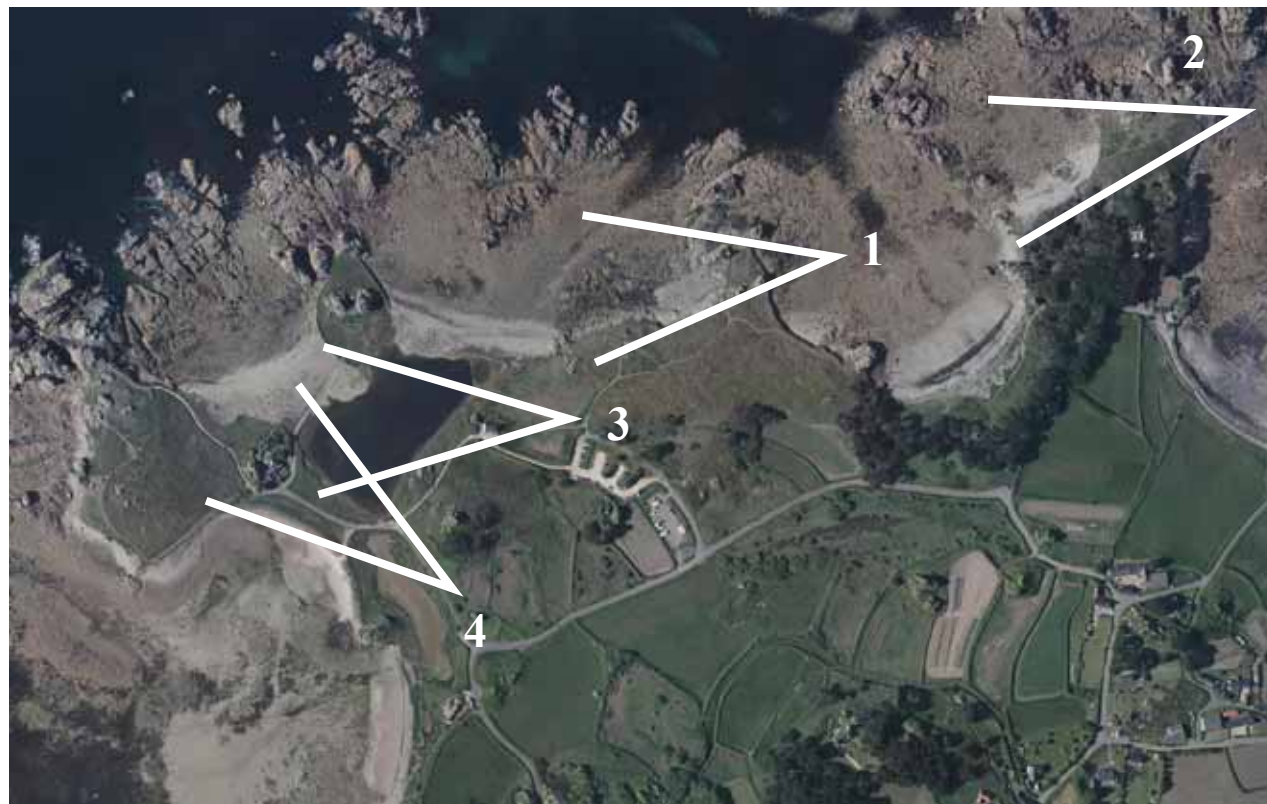


Annexe 2- plan de situation au 1-25 000





500 m

Annexe 3- 2 photographies datées de la zone d'implantation - photographies de 2007







Maitrise d'ouvrage
 Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
 Corderie Royale CS 10137
 17306 Rochefort cedex



Maitrise d'oeuvre
 A-MAR paysage et urbanisme
 4 rue du centre
 29100 Douarnenez
 Tél+33 (0)2 98 91 81 24
 contact@a-mar-paysage.fr


Missions de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement et la valorisation du secteur du Gouffre
 Côte des Ajoncs d'Or - Commune de Plougrescant (22)


 Aménagement et valorisation du secteur du Gouffre

date	objet	version	no plan
25/03/2021	AVP	1/500	1/2




Maitrise d'ouvrage
 Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
 Corderie Royale CS 10137
 17306 Rochefort cedex


Maitrise d'oeuvre
 A-MAR paysage et urbanisme
 4 rue du centre
 29100 Douarnenez
 Tél+33 (0)2 98 91 81 24
 contact@a-mar-paysage.fr

Missions de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement
 et la valorisation du secteur du Gouffre
 Côte des Ajoncs d'Or - Commune de Plougrescant (22)

<small>projet</small> Aménagement et valorisation du secteur du Gouffre			
<small>plan</small> PLAN MASSE			
<small>date</small> 25/03/2021	<small>projet</small> AVP	<small>échelle</small> 1/500	<small>no plan</small> 2/2

Annexe 5- plan des abords du projet- 1-5 000



100 m

Annexe 6- plan de situation détaillé du projet par rapport au site Natura 2000



 **Conservatoire
du littoral**

 **Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ**
Lannuon-Treger Kumuniezh



Maitrise d'ouvrage
Conservatoire de l'espace
littoral et des rivages lacustres
Corderie Royale
CS 10137 17306
Rochefort cedex

Conduite d'opération :
Conservatoire du littoral
Délégation Bretagne
Port du Légué
8, quai Gabriel Péri
BP 60 474
22 194 PLERIN Cedex
Tél : 02 96 33 66 32

Partenaires:
Lannion Trégor Communauté
1 rue Monge - CS 10761
22307 LANNION Cedex

**Missions de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement
et la valorisation du secteur du Gouffre**

Côte des Ajoncs d'Or

AVANT-PROJET

MARS 2021

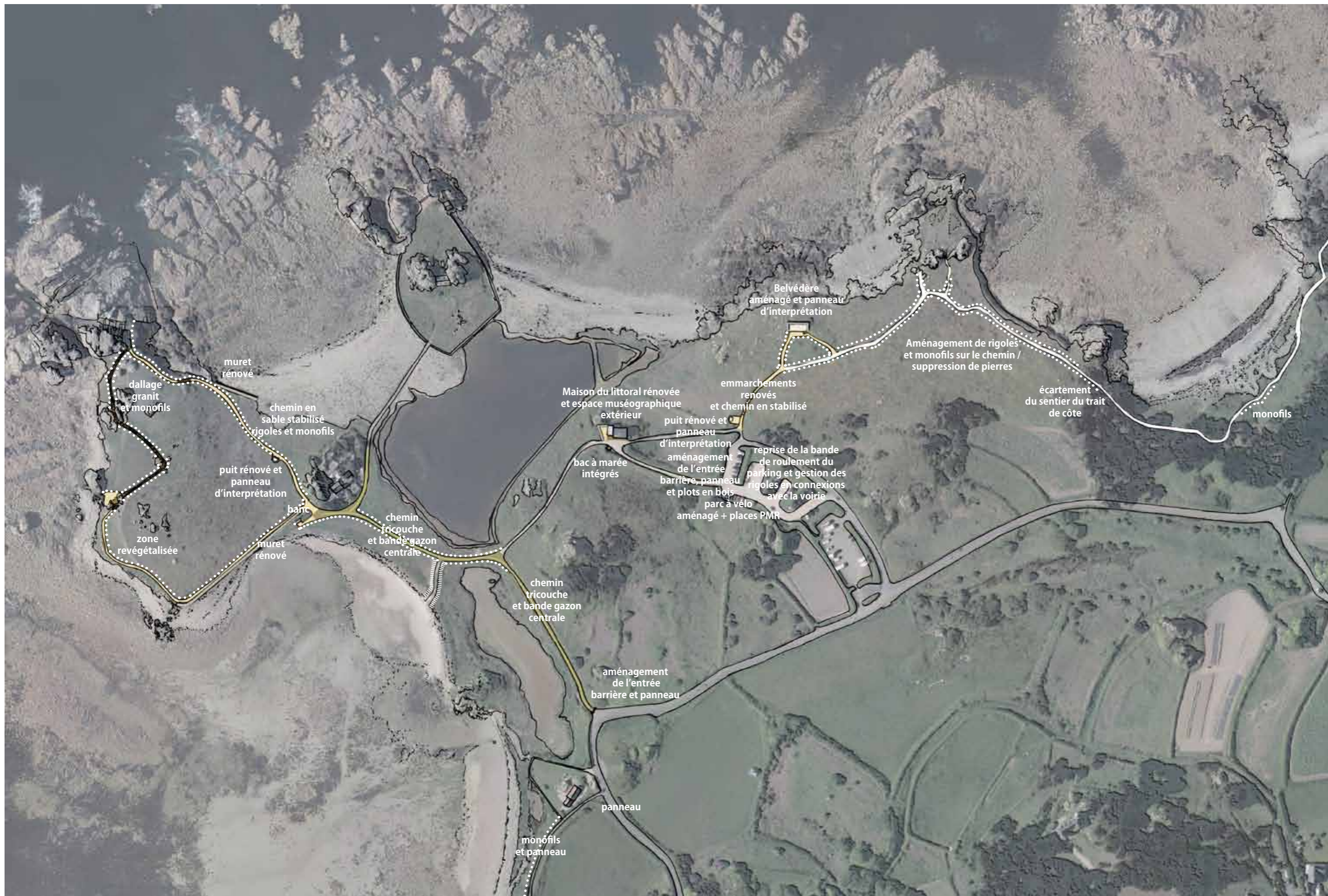
A-MAR
PAYSAGE ET URBANISME

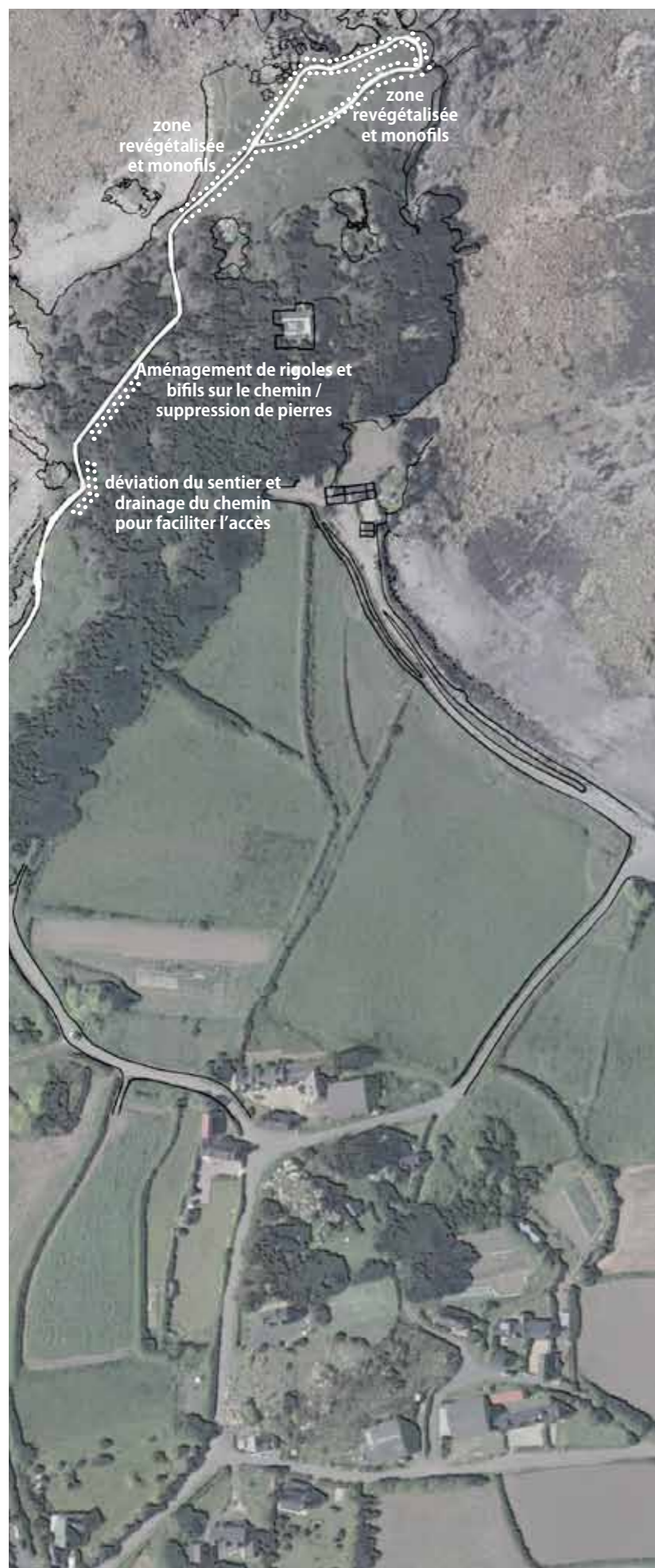


A-MAR paysage et urbanisme
4 rue du centre - 29100 DOUARNENEZ
Tél : 02 98 91 81 24 - port : 06 11 57 94 59
mail : contact@a-mar-paysage.fr
www.a-mar-paysage.fr

RAPPEL DE L'ESQUISSE







L'esquisse proposée reprend l'ensemble des éléments relevés sur site et propose des aménagements minimalistes, sobres et respectant l'intégrité du site naturel. Les objectifs du Conservatoire du Littoral et de Lannion Trégor Communauté sont suivis:

*** Faire du Gouffre et de la Pointe du Château un grand site naturel :**

- Des zones fortement dégradées et érodées sont revégétalisées. Le passage des promeneurs est ponctuellement supprimé ou dévié pour permettre la renaturalisation des espaces protégés. La biodiversité et les ambiances végétales sont favorisées.

- L'ensemble des clôtures monofils sont reposées et leurs poteaux permettent la pose de pictogrammes signalétiques. Les flux sont canalisés notamment sur les cordons de galets et au niveau des zones de pelouses aérohalines.

- Les parcs à vélo sont replacés sur l'aire de stationnement et le sentier est intégralement dédié aux piétons (ou ayants-droits sur le chemin d'accès aux propriétés privées)

- Le belvédère de la terrasse de Nina d'Asty est réaménagé pour permettre l'observation et la contemplation du site.

*** Mettre en valeur le patrimoine culturel :**

- Les murets en pierres sèches sont pour la plupart remontés

- Les deux puits sont restaurés et accompagnés de panneaux d'interprétation

- Le patrimoine géologique et archéologique est mis en valeur par le biais de panneaux d'interprétation situés sur l'espace extérieur de la maison du site

- La terrasse de l'ancienne maison de Nina d'Asty fait également l'objet d'un panneau d'interprétation

*** Proposer des cheminements qui donnent à percevoir les paysages :**

- Le sentier littoral s'appuie autant que possible sur un tracé unique et les accès secondaires sont limités (sauf pour l'accès aux pointes)

- Les cheminements sont pour la plupart réaménagés (dallage granit, sable stabilisé) afin d'offrir un confort de marche et gérer les eaux pluviales grâce à des systèmes de rigoles en pierre ou à un drainage spécifique

- Un parcours permettant l'accès des personnes à mobilité réduite est proposé pour la découverte de la partie basse du site de la presqu'île du Gouffre

- La canalisation des flux des visiteurs est renforcé afin de conserver une certaine confidentialité aux accès à la mer.

*** Revoir l'intégralité de la signalétique du site :**

- Les informations générales sont concentrées en entrée de site côté parking (plan du site avec les circulations, les lieux de patrimoine en lien avec le sentier d'interprétation existant).

- Un espace muséographique est proposé à l'extérieur de la maison du site avec la mise en place de panneaux pédagogiques autour des thématiques historiques, les espaces naturels et la biodiversité, la géologie.

- Des panneaux d'interprétation sont ponctuellement installés le long du parcours (puits, terrasse...)

- Les panneaux d'avertissement pour la préservation du milieu sont remplacés.

*** Reprendre la voirie du parking qui présente des dégradations sur la bande de roulement (reprise de la structure) et gestion des rigoles en connexion avec la voirie**

AVANT-PROJET



Le Conservatoire du Littoral et Lannion Trégor Communauté ont lancé une démarche de valorisation du site et le projet vise à redéfinir les circulations piétonnes pour offrir plus de confort aux visiteurs, d'assurer une restauration paysagère du site et concevoir la signalétique et les panneaux d'interprétation. Parallèlement, la maison du site est également rénovée dans son ensemble afin de pouvoir mieux accueillir le public et assurer des conditions de travail plus confortables pour le personnel. Notre intervention sur le site du Gouffre s'inscrit dans une démarche environnementale, de respect des milieux existants et de la biodiversité. L'ensemble des aménagements doivent être en harmonie totale avec l'authenticité du site et se fondre dans le paysage afin de préserver l'esprit des lieux et sublimer son caractère sauvage.

Une attention particulière est apportée dans le choix des matériaux afin d'offrir des solutions simples et pérennes. Ainsi, les revêtements (dalles et sols sablés) ou murets déjà présents sur site sont réutilisés afin de donner une unité à l'ensemble du Gouffre. La voirie est retravaillée afin de lui conférer un aspect plus naturel (bandes roulantes en enduit gravillonné et axe central enherbé) tout en maintenant les accès riverains et de secours. Les clôtures en monofil, appartenant à l'identité des espaces naturels, sont placées pour canaliser les flux de visiteurs et préserver les milieux.

La terrasse de l'ancienne maison de Nina d'Asty est confortée dans son statut de belvédère panoramique sur le site remarquable. Son accès est facilité (ajout de marche) et le sol est repris pour plus de confort et d'intégration dans le site. Des habillages en bois viennent accompagner le muret existant pour permettre une meilleure assise et l'encastrement de panneaux pédagogiques.

Une partie des dégradations et érosions observées sur le site, sont dues aux problématiques de ruissellement et de gestion des eaux pluviales. Le projet propose des dispositifs efficaces (rigoles en pierre) pour canaliser l'eau vers les exutoires souhaités afin de limiter les affouillements. Les zones d'infiltration sont privilégiées pour assurer une réduction de l'imperméabilisation des sols. La topographie générale est attentivement étudiée afin de trouver les meilleures solutions pour limiter le ruissellement, ralentir le parcours de l'eau, favoriser l'infiltration, enrichir la biodiversité des milieux.

Le projet vise également à restaurer les sols mis à nu par une fréquentation trop forte et encourager la recolonisation par une végétation spontanée. Les techniques de régénération du milieu sont privilégiées : démottage et remottage, mise en place de géofilets.

Aménagements prévus dans le cadre de la revalorisation du secteur du Gouffre :

Afin de répondre aux contraintes environnementales et d'accessibilité du public, un certain nombre d'intervention sont prévues :

- Rénovation ou confortement de sentiers existants en sable goasq 0/15
- Reprise de murets affaîssés en pierre sèche
- Transformation de la voirie d'entrée du site en chemin au caractère beaucoup plus naturel (axe central engazonné et bandes de roulement étroites en revêtement enduit tricouche)
- Gestion des eaux de ruissellement par l'intermédiaire de calades en pierre
- Mise en place de clôture monofil pour canaliser le public et faciliter la préservation du milieu
- Rénovation des différents emmarchements présents sur le site afin de faciliter l'accessibilité
- Re végétalisation des zones dégradées par différentes techniques (géofilet, remottage)
- Décalage des cheminements placés à trop grande proximité du littoral et du trait de côte
- Création en entrée de site sur le parking de stationnements Vélos et PMR
- Rénovation des zones dégradées du parking (érosion par l'eau de pluie ou passage de véhicules)
- Mise en valeur du petit patrimoine et des points de vue sur le site (puits, terrasse...) avec la mise en œuvre de matériaux simples mais qualitatifs
- Accompagnement des abords de la maison du site afin de permettre l'accès au bâtiment et sa mise en valeur (coordination avec les travaux projetés)
- Traitement des abords des propriétés riveraines pour une meilleure intégration paysagère
- Mise en place d'un drainage sur les sentiers présentant régulièrement de l'humidité
- Refonte de l'ensemble des éléments de signalétique pour assurer une homogénéité de traitement, faciliter la lisibilité des informations et offrir une information de qualité

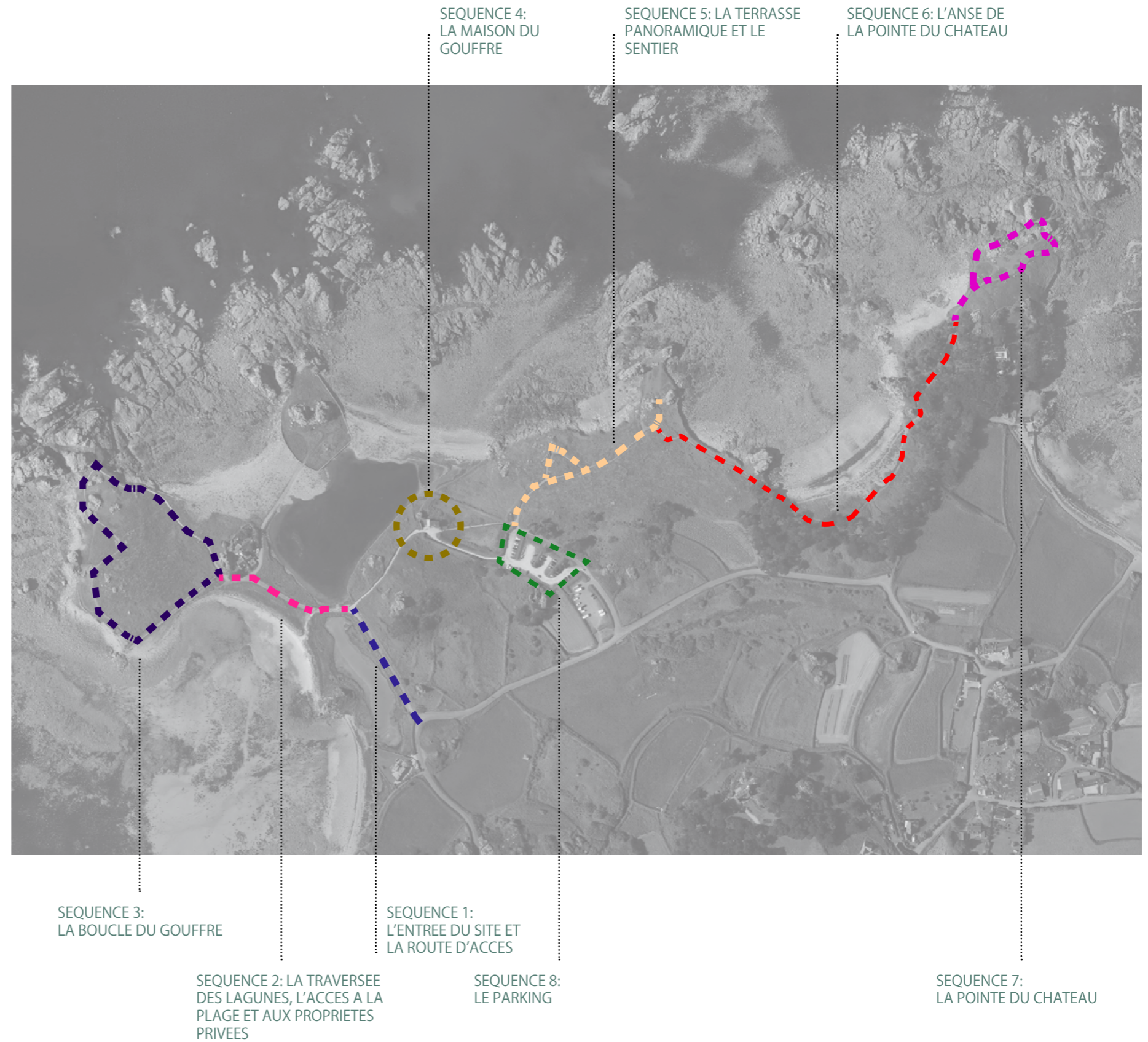
Etat existant / levé topographique et photo aérienne

Plan d'aménagement

Plan d'aménagement par séquences

LES DIFFERENTES SEQUENCES

Les plans présentés ci-après, font apparaitre l'ensemble des dispositifs à mettre en place sur chacune des séquences du projet.



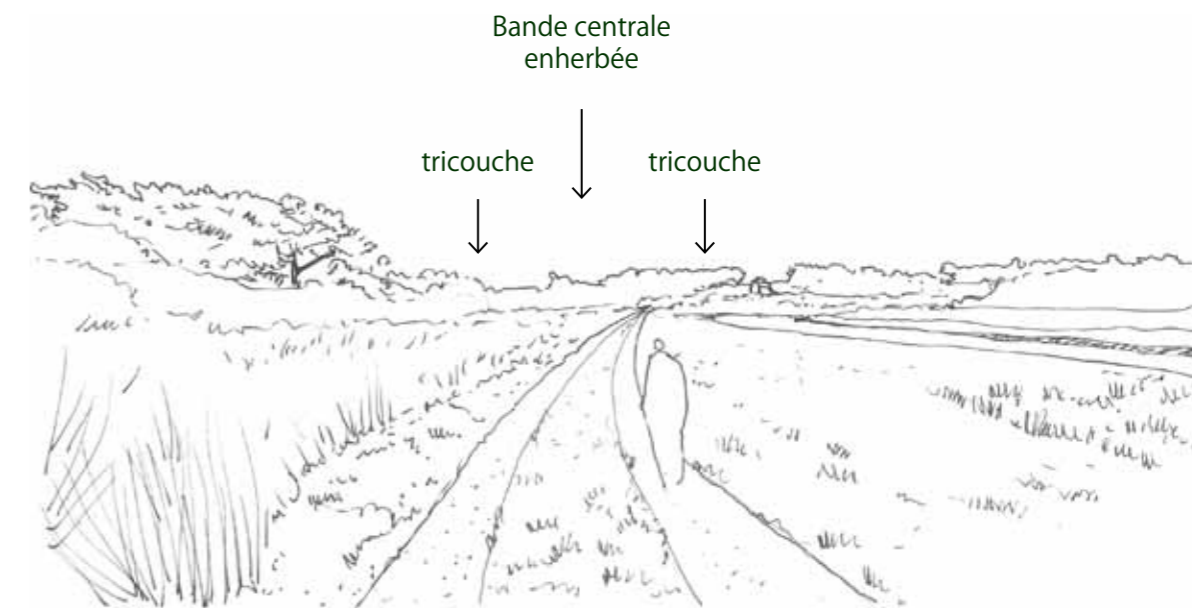
Séquence 1: L'entrée du site et la route d'accès

Travaux à mettre en oeuvre séquence 1:

- Démolition voirie en place et évacuation des matériaux excédentaires
- Reprise structure et enduit tricouche
- Terrassement et mise en place de terre végétale pour enherbement bande centrale
- Dépose/repose du dallage en opus incertum
- Pose d'une barrière d'entrée
- Dépose et repose d'un panneau d'entrée



Etat existant



Croquis de l'aménagement projeté

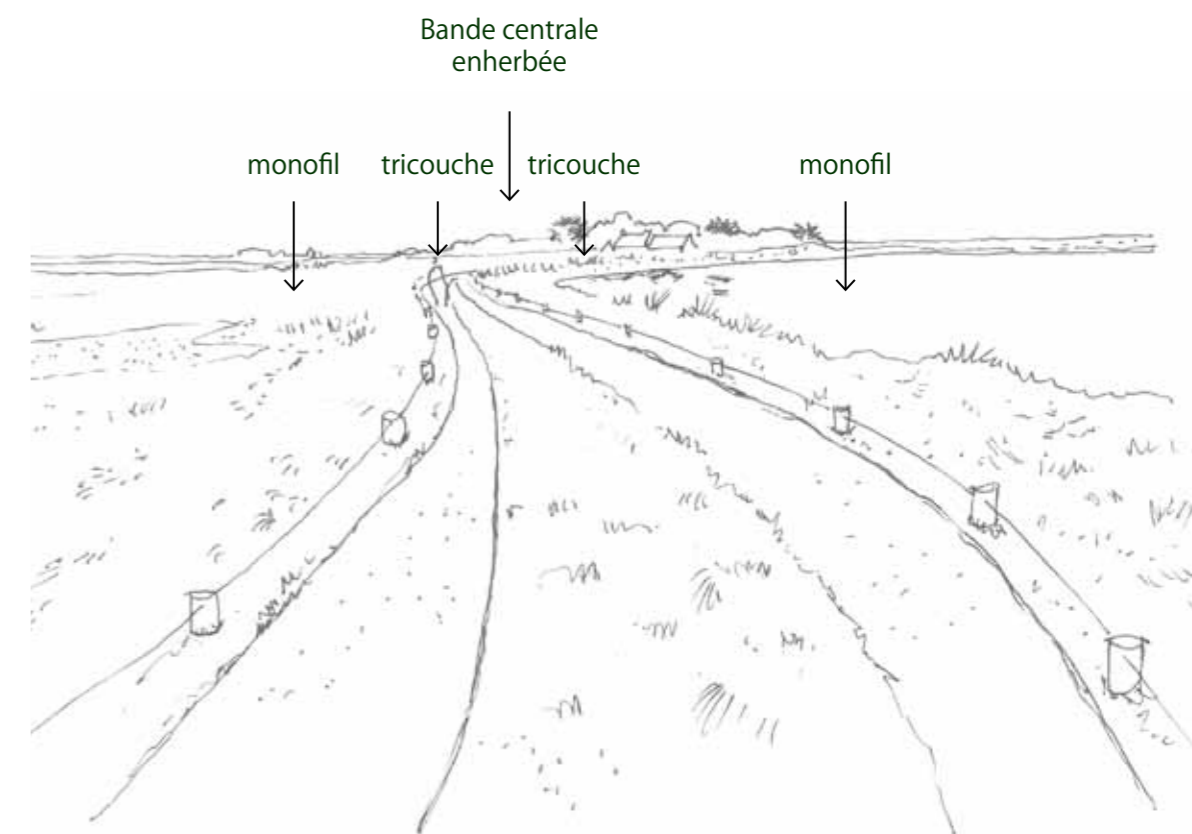
Séquence 2 : la traversée des lagunes, l'accès à la plage et aux propriétés privées

Travaux à mettre en oeuvre séquence 2 :

- Démolition voirie en place et évacuation des matériaux excédentaires
- Reprise structure et enduit tricouche
- Terrassement et mise en place de terre végétale pour enherbement bande centrale et accotement
- Dépose et repose de clôtures de monofil et ganivelles
- Pose de panneaux d'avertissement de préservation du milieu



Etat existant



Croquis de l'aménagement projeté

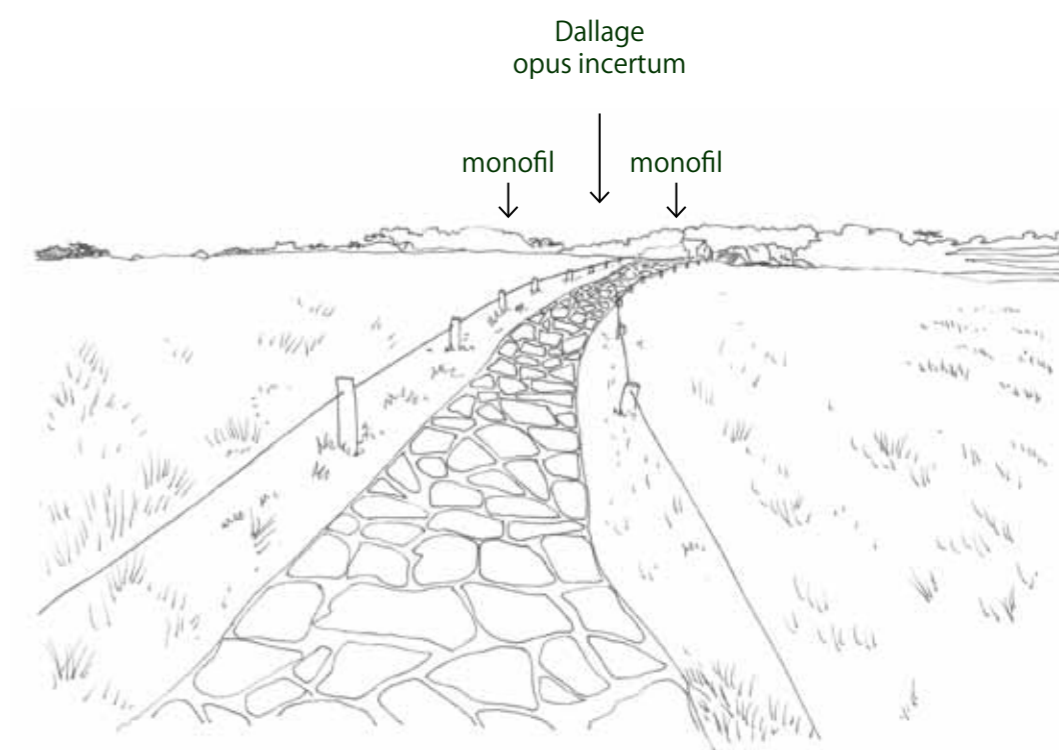
Séquence 3 : la boucle du Gouffre

Travaux à mettre en oeuvre séquence 3:

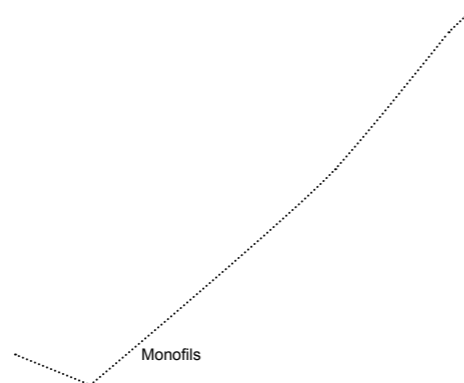
- Reprofilage des sentiers existants et mise en place d'un sablé 0/15
- Mise en place de rigoles en pierre
- Dépose/repose des marches en dallage en opus incertum
- Dépose/repose de clôtures en monofil
- Pose d'un dallage en opus incertum
- Réalisation d'emmarchements en pierre
- Déconstruction ou reprise des murets en pierre sèche
- Mise en place d'un drainage sous sentier humide et pose d'un sablé 0/15
- Décalage du sentier et revégétalisation de la zone dégradée
- Dépose et repose de panneaux divers



Etat existant



Croquis de l'aménagement projeté



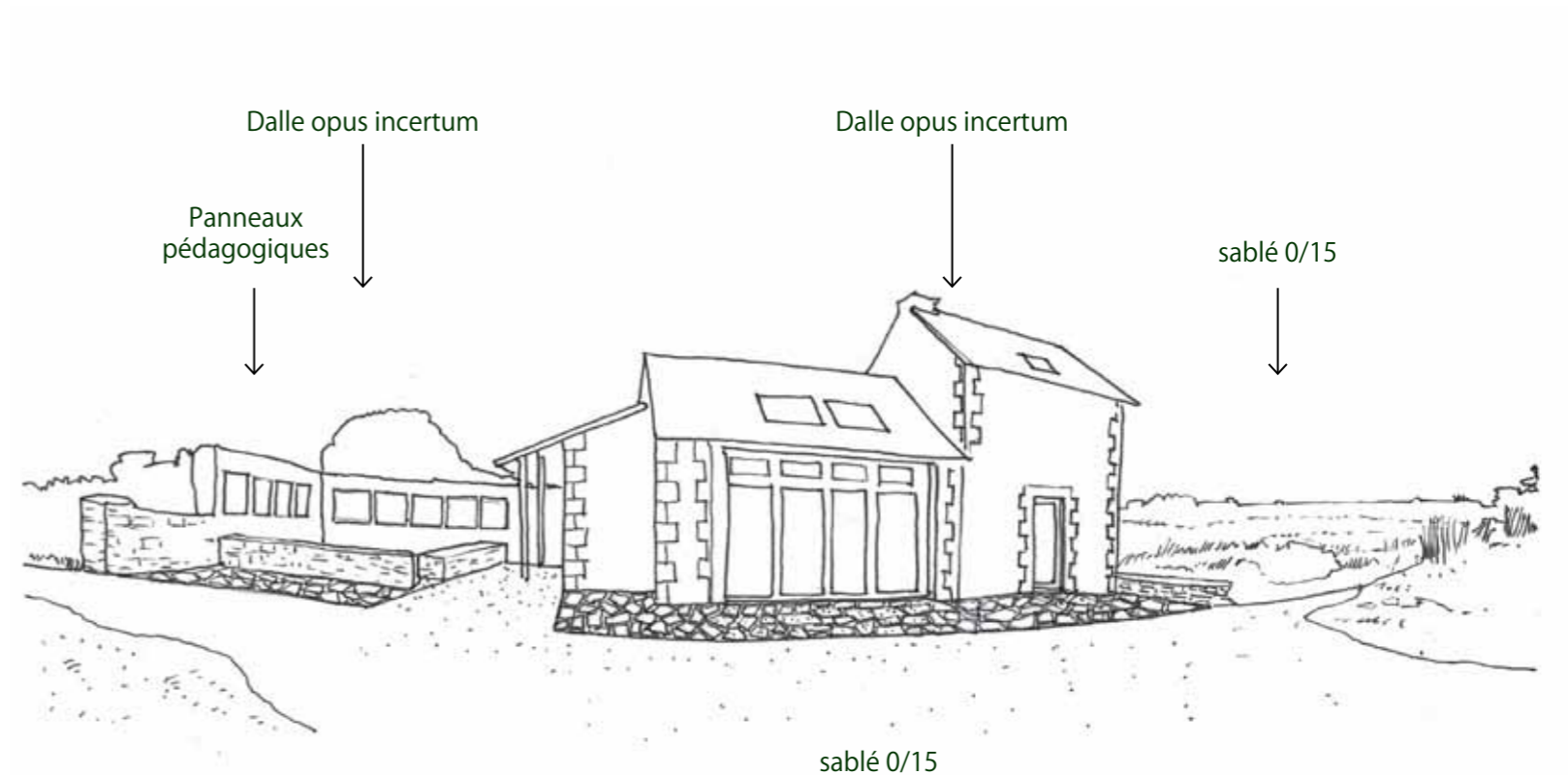
Séquence 4 : la Maison du site

Travaux à mettre en oeuvre séquence 4 :

- Reprofilage/scalpage des placettes existantes et mise en place d'un sablé 0/15
- Pose d'un dallage en opus incertum
- Habillage bois des bacs à marée
- Pose de panneaux d'information/ borne pédagogique
- Pose de monofils
- Construction d'un marche-pied en pierre



Etat existant



Croquis de l'aménagement projeté

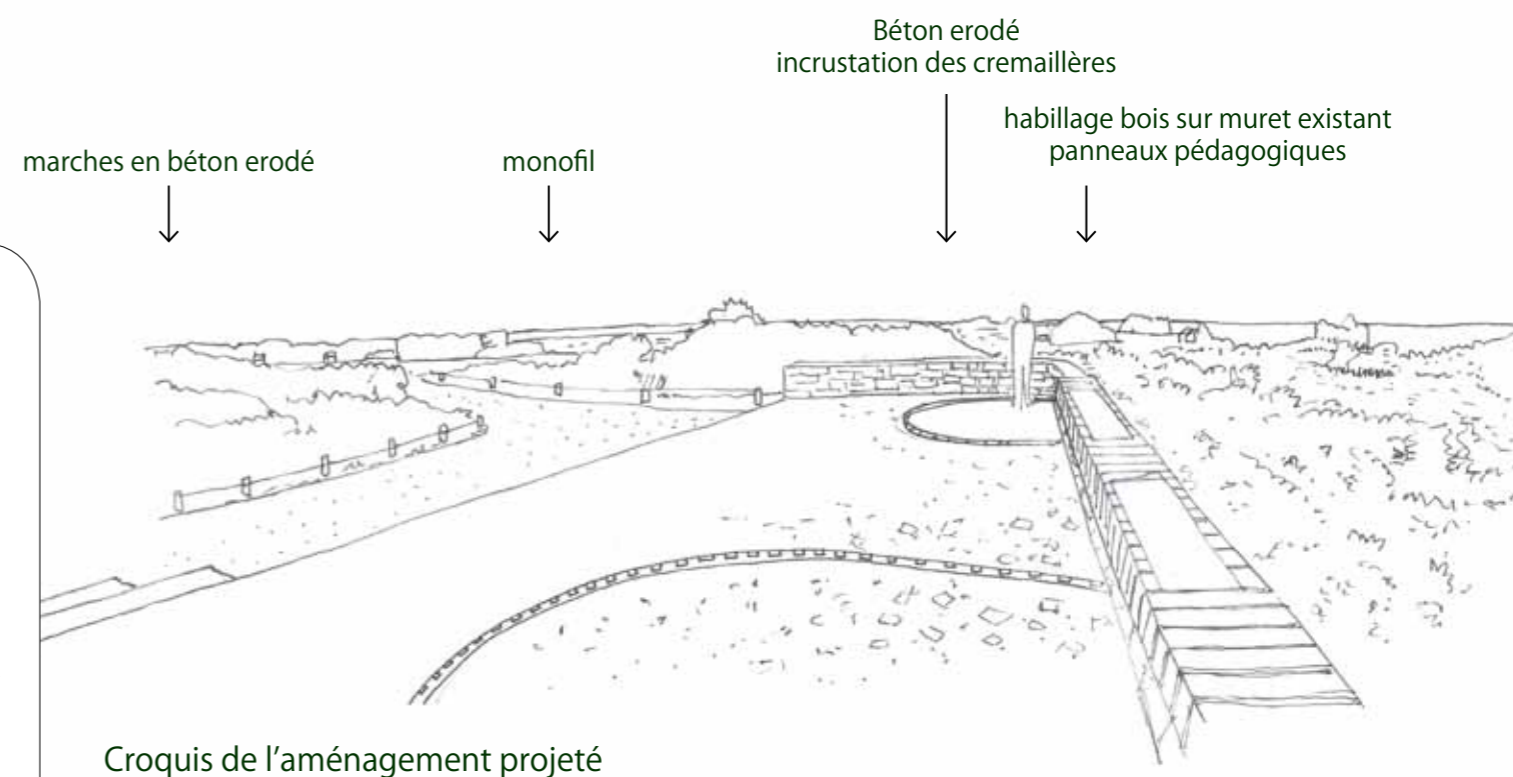
Séquence 5 : la terrasse panoramique et le sentier



Etat existant

Travaux à mettre en oeuvre séquence 5:

- Reprofilage des sentiers existants et mise en place d'un sablé 0/15 / élargissement du sentier au niveau de la terrasse
- Mise en place de rigoles en pierre
- Dépose/repose de clôtures en monofils
- Dépose ganivelle
- Réalisation d'emmarchements en bois
- Démolition de la dalle en place sur terrasse / coulage d'une dalle béton finition érodé avec incrustation des crémaillères
- Mise en place d'un habillage bois sur le muret existant et incrustation de panneaux pédagogiques
- Dépose et repose de panneaux divers et poteau à l'entrée



Séquence 6 : l'anse de la pointe du château

Travaux à mettre en oeuvre séquence 6:

- Mise en place de rigoles en pierre
- Dépose/repose de clôtures en monofils
- Déconstruction ou reprise des murets en pierre sèche
- Décalage du sentier pour s'écarter du trait de côte et revégétalisation de l'ancien sentier avec démottage-mottage

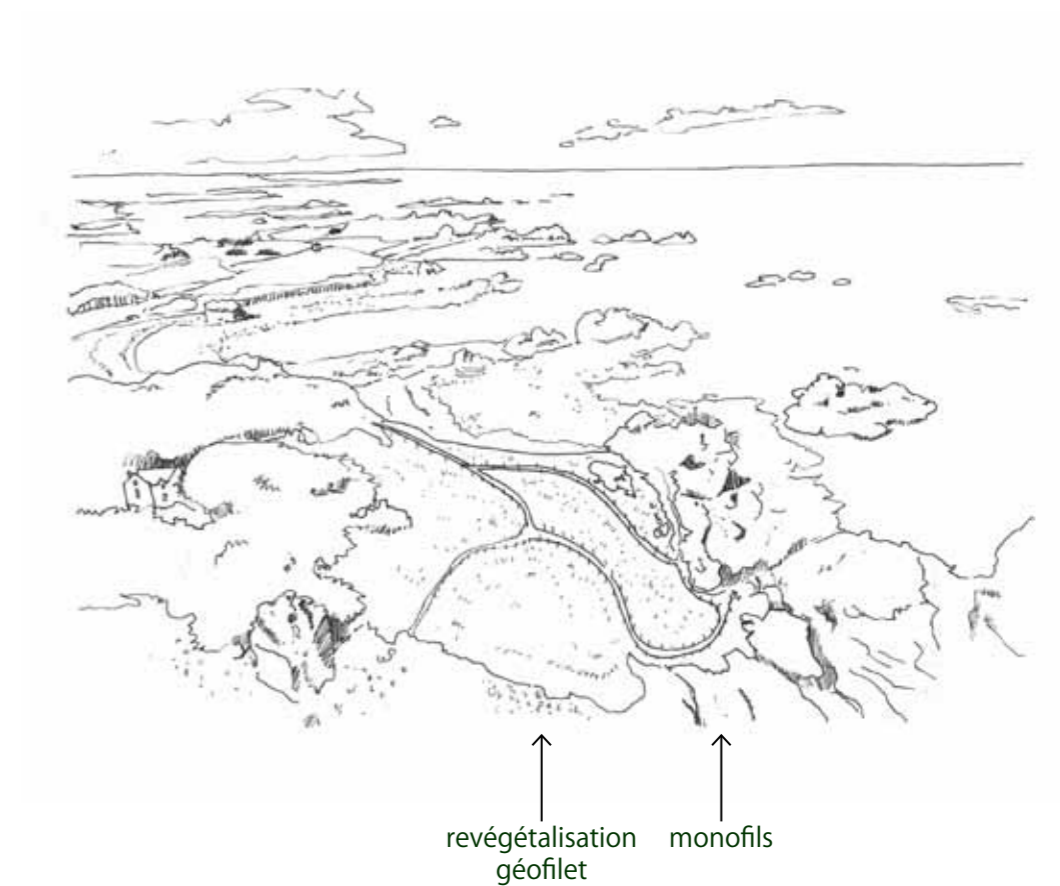
Séquence 7 : la pointe du château



Etat existant

Travaux à mettre en oeuvre séquence 7:

- Mise en place d'un drainage sous sentier humide et pose d'un sablé 0/15
- Dépose/repose de clôtures en monofils et bifils
- Décalage du sentier pour s'écarter du trait de côte et revégétalisation de l'ancien sentier avec démottage-mottage
- Réduction des zones accessibles et balisage du sentier / revégétalisation de la zone dégradée avec pose de géofilet

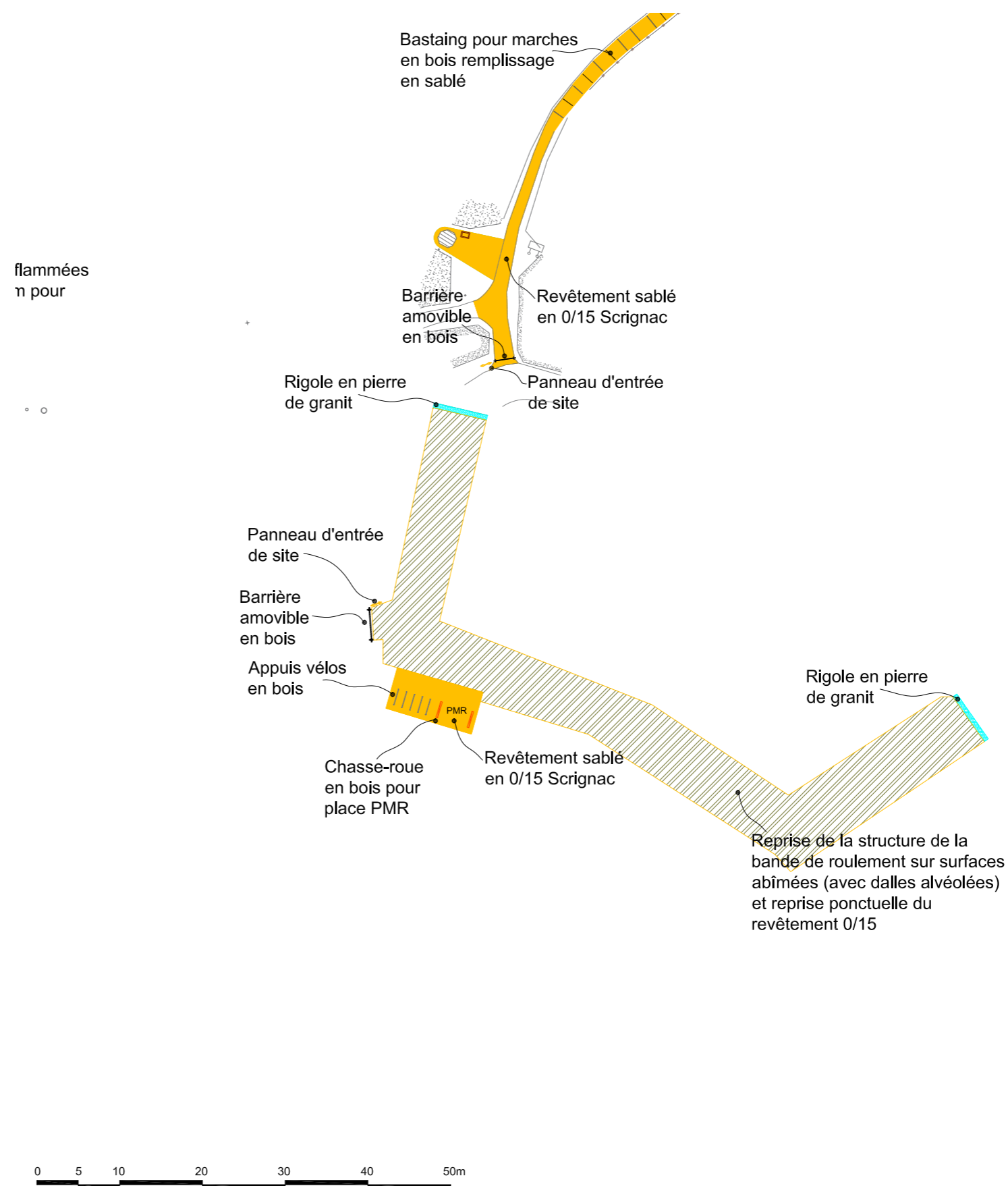


Croquis de l'aménagement projeté

Séquence 8 : le parking

Travaux à mettre en oeuvre séquence 8:

- Mise en place de rigoles en pierre aux connexions avec la voirie existante
- Reprise des zones dégradées sur le parking avec complément structure et reprise sablé 0/15
- Scalpage et évacuation de la terre végétale et mise en place d'une structure et sablé 0/15 pour création stationnement
- Mise en place de mobiliers (appuis vélos, barrière, chasses-roues)
- Dépose et repose d'un panneau d'entrée



Revêtements de sol et matériaux



Enduit tricouche agrégats goasq (carrière de Scrignac)



Sablé 0/15 goasq carrière de Scrignac



Marches en dalles



Rigole de gestion de eaux pluviales



Dalles du site pour opus incertum



Dalles granit pour opus incertum sciées et flammées pour accessibilité PMR au niveau de l'entrée de la Maison du site



Béton érodé / bouchardé agrégats teintes variées



Marches en bois remplissage sablé

Mobilier



Appui-vélo en bois



Barrière amovible en bois



Chasse-roue en bois



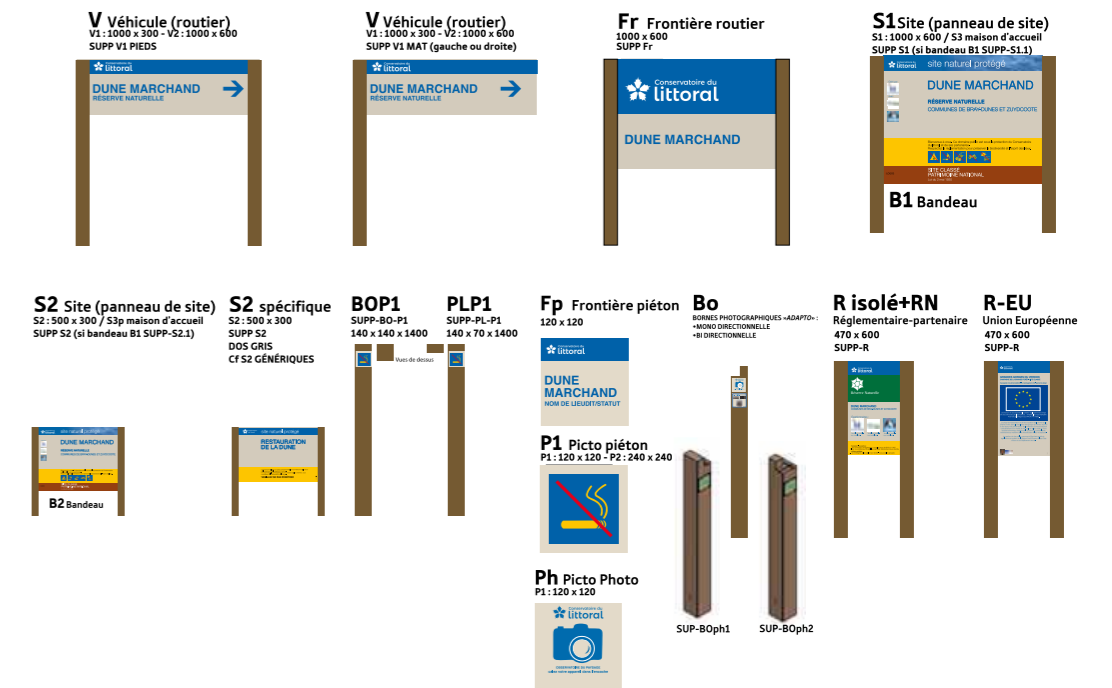
Clôture monofil avec poteau en bois



Banc en pierre

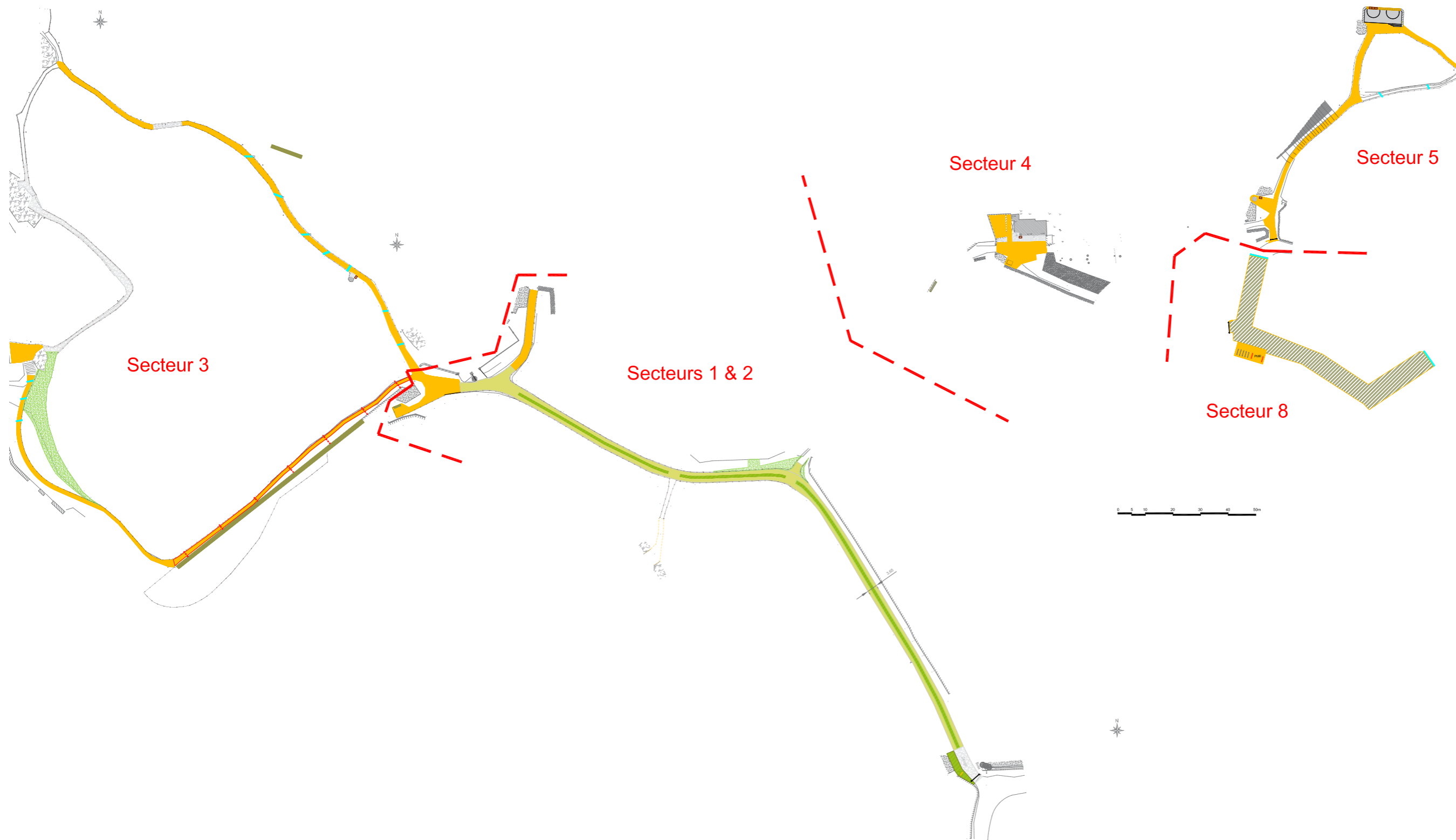


Habillage bois pour bac à marée



Panneaux signalétiques Charte Conservatoire du Littoral

Estimation des travaux / secteurs de chiffrage



Estimation des travaux / secteurs de chiffrage



